

Communiqué de presse : OPA SANOFI SYNTHELABO/AVENTIS

Sud/Solidaires Chimie (Sud Aventis Elbeuf - Sud Aventis Vitry - Sud Aventis Neuville - Syndicat Unitaire des Laboratoires Aventis - Sud Sanofi Synthelabo Montpellier - Sud Sanofi Synthelabo Toulouse - Sud Sanofi SWI Amilly)

OPA, contre OPA ... les dirigeants de l'industrie pharmaceutique poursuivent leur jeu monopolistique au détriment des intérêts des salariés et des véritables problèmes de santé.

1. Les précédentes fusions (Sanofi/Synthelabo, Aventis Rhône-Poulenc/Hoescht) n'ont pas encore produit tous leurs effets négatifs que déjà de nouvelles manœuvres s'engagent.

2. Présentée en 1998 comme devant produire un fleuron de l'industrie pharmaceutique, la fusion de Hoescht et Rhône-Poulenc n'a été depuis lors qu'une succession de plans sociaux, de ventes de sites réalisées ou programmées, de réductions d'effectifs ; et cela, de la recherche à la commercialisation en passant par la production (Ventes de L'Aigle, St Genis Laval..., volonté affichée de se débarrasser d'Elbeuf, Liquidation du Centre de recherche de Romainville, restructuration des laboratoires Aventis...). Ce n'est pas sur le développement de la recherche, ou de nouvelles molécules que repose le succès mitigé de cette fusion, mais sur la liquidation massive d'emplois, de capacités de recherche et de production, permettant ainsi de respecter les engagements financiers vis à vis des actionnaires.

Une nouvelle fusion, quelque soit sa forme, serait intolérable, si elle devait reposer sur les mêmes mécanismes : l'argument souvent avancé pour justifier cette course monopolistique est le coût de recherche. C'est un argument fallacieux. Les sommes investies dans la commercialisation, résultant d'une concurrence acharnée sur quelques produits, sont bien supérieures à celles affectées à la recherche.

3. L'histoire de Sanofi peut paraître moins brutale, car sans licenciements massifs, mais elle renferme aussi son lot de départs et de cessions d'activités en particulier pour financer l'acquisition de Sterling et la fusion avec Synthelabo : bio activités, 5^{ème} quartier, Beauté, Santé Animale, Diagnostic Pasteur et pour la branche pharmacie les sites de Coutances, Bruxelles, Dijon, Rungis, Orangis et la vente de la chimie Synthelabo (Chasse/Rhône et Mourenx)

L'OPA de Sanofi-Synthelabo sur Aventis est à peine lancée que déjà Sanofi annonce la mise en vente de l'usine de Notre dame de Bondeville (700 salariés). Nous affirmons notre soutien total aux salariés de Notre Dame de Bondeville mobilisés face aux menaces qui pèsent sur eux.

Les 12 milliards d'euros empruntés pour cette OPA, seraient bien mieux utilisés pour créer des emplois.

4. Cette OPA, intervenant en début d'année 2004, année du débat sur la protection maladie, devrait être l'occasion de poser enfin un débat public : de quels médicaments avons-nous besoin, quels moyens mettre en œuvre pour les trouver, les développer, les produire, quelle somme la société est-elle prête à investir pour

obtenir ce résultat. Car l'industrie pharmaceutique a prouvé son incapacité à remplir ce contrat : de nombreuses maladies sont délaissées car considérées insuffisamment rentables : l'industrie pharmaceutique se focalise sur les seules molécules offrant la rentabilité la plus élevée. Il faut en finir avec une industrie qui s'est donné comme rôle premier de produire de l'argent et seulement secondairement des médicaments.

5. A la lecture des éléments qui nous ont été communiqués, relatant les propos de JF. Dehecq nous retiendrons quelques éléments qui nous semblent ne pas être du meilleur hospice pour les salariés et encore moins pour les malades.

Comment ne pas s'interroger sur l'avenir des salariés ?

- Quand JF. Dehecq présente, d'une part l'amélioration de la rentabilité grâce à la dynamique de croissance et à l'optimisation de l'organisation et d'autre part qu'il est fait état de 2 milliards d'euros de coût d'intégration et de restructuration lié à l'opération.

Comment ne pas s'interroger sur l'intérêt pour la communauté scientifique et tous ces malades en attente de traitement ?

- Quand le projet d'avenir dont parle JF. Dehecq, repose d'une part sur la création de valeur pour l'ensemble des actionnaires, grâce à la mobilisation des salariés des deux groupes et d'autre part sur l'accélération de la R&D en recentrant les ressources combinées sur les projets les plus prometteurs.

6. Quant aux dirigeants d'Aventis, ils se rappellent à cette occasion qu'ils ont des salariés, leur demandant de faire cause commune contre l'OPA, allant même jusqu'à utiliser l'argument de la défense de l'emploi !, eux qui n'ont eu de cesse de détruire des emplois depuis la fusion !

7. A ce jour,

- nous exigeons l'arrêt de toutes les restructurations, ventes de sociétés, plans sociaux, plans de suppressions d'emploi dans les deux groupes dans l'attente d'informations précises sur le projet
- nous demandons dans chacun des deux groupes la convocation de comités d'entreprise et d'établissement extraordinaires
- un engagement de toutes les parties à maintenir et développer les emplois, les sites et sociétés, les activités, les acquis sociaux
- la mise en place aux plans national et européen d'un débat sur la recherche et la production de médicaments, les moyens à mettre en oeuvre pour produire les médicaments utiles à la société et répondant aux véritables besoins de santé publique